

8 juin 2018

Rencontre avec les syndicats ONCFS/AFB consultations sur la chasse

Les participants :

MTES : Sébastien LECORNU, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat de la Transition Ecologique et Solidaire / Martin GUESPEREAU, son directeur de cabinet / Thomas LESUEUR, directeur de cabinet adjoint et conseiller social au cabinet de N. Hulot / Olivier BOUCHERY conseiller biodiversité auprès du secrétaire d'Etat / Paul DELDUC, Directeur DGALN / Simone SAILLANT, directrice adjointe DEB

Etablissements : Christophe AUBEL, directeur général AFB / Olivier THIBAUT, directeur général ONCFS

Pour le Sne-FSU : Séverine BARALE (AFB) / Pascal WANHEM (ONCFS) / Patrick SAINT-LEGER (Secrétaire général) / Daniel GASCARD (secrétaire général délégué)

Autres OS : Vincent VAUCLIN et Francis COMBROUZE (CGT AFB) / Zainil NIZARALY et Philippe VACHET (FO AFB) / Guillaume RULLIN et François OMNES (EFA-CGC ONCFS) / Eric GOURDIN et Yves ROGERIEUX (UNSA Ecologie ONCFS)

A la demande du Président de la République, le secrétaire d'Etat consulte actuellement les différentes parties prenantes autour de la chasse : Fédération nationale des chasseurs, associations de protection de la nature,

Dans le cadre de la démocratie sociale voulue par le Président de la République, il reçoit également les organisations syndicales des établissements concernés.

S. LECORNU nous assure en être aux prémices de sa réflexion. Il travaille en même temps sur l'accessibilité de la chasse (redevance annuelle), le principe étatique de gestion (gestion des espèces chassables), le plan biodiversité, les missions de police.

Il se rend à l'ONCFS ce lundi 11 janvier et demande au DG de l'AFB de trouver une date pour se rendre à l'AFB. Il ira également au MNHN. Il veut comprendre les métiers et l'histoire des personnels.

Il prévoit un premier rendu au Président de la République vers le 20 juin.



Déclaration du Sne-FSU

Le Sne-FSU a commencé par remercier de réunir les organisations syndicales représentatives des personnels de l'ONCFS et de l'AFB un vendredi – jour de grève SNCF, à 18 heures !

En lui rappelant que les personnels de l'environnement travaillent dans leur immense majorité ... en province !

« Vous nous invitez pour parler de la gestion de la chasse. Il nous semble que ce sujet est plutôt une conséquence de la mise en œuvre d'une politique de la biodiversité et de l'organisation du service public de l'environnement.

La question de l'évolution de l'ONCFS est centrale. Vos déclarations dans la presse ont généré de l'inquiétude, de la confusion, parmi les personnels de toute la sphère environnement. La diffusion du rapport IGF/CGEDD place cette question au centre de la future organisation des opérateurs et services publics en charge de la biodiversité.

A ce propos, le Sne-FSU attend du ministre d'Etat qu'il initie un échange sur les suites qu'il envisage d'apporter aux constats et différents scénarios évoqués dans ce rapport.

Le Sne-FSU partage au moins avec les inspecteurs de l'IGF/CGEDD que le statu quo n'est pas acceptable : le positionnement du monde de la chasse masque la réalité des missions de biodiversité de l'ONCFS. La puissance du lobby chasse au sein même de sa gouvernance (le conseil d'administration) pervertit son fonctionnement.

Il nous semble cependant indispensable de rappeler un certain nombre d'exigences issues de notre expérience de terrain, à commencer par le caractère indissociable des missions de connaissance et d'expertise et des missions de police de l'environnement. Ceci exclut de fait toute partition de l'ONCFS mais également de l'AFB et des autres opérateurs.

Sur le modèle de la création de l'ONEMA, le Sne-FSU conçoit qu'une partie des missions liées à l'usage cynégétique puisse être exercée par les fédérations des chasseurs. Cela nécessite cependant une mise à plat très précise des missions sur les pistes évoquées : gestion adaptative des espèces, permis de chasse, police de la chasse pour garantir l'impartialité de l'Etat.

Lors de la préfiguration de l'AFB, le Sne-FSU a milité comme beaucoup d'autres, pour la création d'un grand opérateur unique, incluant donc l'ONCFS, tant la complémentarité lui paraît évidente. L'environnement politique ne l'a malheureusement pas permis.

Bien que plus difficile à mettre en œuvre aujourd'hui, cette voie regroupant, en matière de biodiversité, les compétences des deux établissements, nous semble la seule option permettant la mise en cohérence des politiques publiques et d'espérer une véritable synergie des moyens.

Plus difficile parce que la création de l'AFB sans moyen a engendré des situations de risques psychosociaux importantes parmi les personnels et parce que l'érosion importante des effectifs de l'ONCFS persiste. Rappelons que toute réorganisation nécessite des moyens supplémentaires à court terme, même si on peut espérer y gagner à plus long terme.

Les personnels sont au cœur du dispositif. Leurs compétences et leur engagement sont indispensables à la réussite du projet et doivent enfin être reconnues. »



Éléments de réponse de S. LECORNU

Tous les acteurs rencontrés font valoir un besoin d'Etat et plus d'Etat sur les polices de l'environnement. Toutes, à l'exception du monde de la chasse, veulent revoir les scientifiques au cœur des politiques de conservation de la biodiversité.

Pour le secrétaire d'Etat :

Ce qui appartient à l'Etat relève de l'Etat ; en conséquence, il estime normal que l'Etat soit majoritaire dans les conseils d'administration de ses établissements publics et **la situation existante au conseil d'administration de l'ONCFS ne lui paraît pas satisfaisante.**

Il rappelle qu'à ses yeux la police est un élément essentiel, et qu'en son absence toute réglementation est vaine. Il estime qu'il y a une grande attente, en particulier du monde rural sur le sujet.

Il convient de mieux définir les missions de polices de l'environnement : si la police judiciaire ne suscite aucun débat quant au rôle de l'Etat, en matière de police administrative, il faut se poser la question de ce qui relève d'un principe de subsidiarité. **Qu'est ce que l'Etat peut déléguer ?**

A l'inverse, dans le sens d'une police de la ruralité, si ce n'est pas à l'Etat de fait appliquer les arrêtés municipaux, le secrétaire d'Etat veut aider les maires à faire respecter leurs arrêtés ; Il conçoit qu'un **service en charge de police de l'environnement puisse facturer une prestation de police** pour le compte d'autrui (commune, EPCI, ...) en matière de déchet, DFCI, ... Il pense que les actuels gardes-champêtres en charge actuellement de ces dossiers sont amenés à disparaître.

Le Sne-FSU suggère plutôt d'inciter et d'aider les collectivités à embaucher et revaloriser des policiers territoriaux de l'environnement (ex garde-champêtres).

Le secrétaire d'Etat s'estime sans tabou et est ouvert à toutes les contributions.

Concernant les évolutions possibles de l'ONCFS et de l'AFB, le Secrétaire d'Etat indique que quoiqu'il en soit, un établissement public n'avalera pas l'autre, dans quelque sens que ce soit. Il estime qu'il faut créer quelque chose de nouveau, mais que pour peser budgétairement, dans le cadre d'arbitrages, mieux vaut un gros établissement, avec des pôles distincts.

Interrogé sur les moyens, celui-ci se montre assez confiant sur le fait d'obtenir des moyens supplémentaires...tout en se montrant solidaire de la politique gouvernementale de réduction des dépenses de l'Etat.

Interrogé sur le calendrier, il déclare ne pas être tenu par la date du 28 Juin, date à laquelle sera dévoilé le plan Biodiversité.



Nous contacter :

sne@oncfs.gouv.fr

sne-fsu@afbiodiversite.fr

Permanence :

Local Syndical – plot i 3^{ème} étage
La Défense

Tél. : 01 40 81 22 28

www.snefsu.org

Adhère au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

